



1489
N°...../MSHP/CAB/2026

26 JUN 2026
Conakry, le.....

Avis d'Appel d'Offres Restreint

AAOR N°02/PRMP/CAB/MSHP/2026

Objet : Acquisition des intrants d'hémodialyse dans les Régions, au Centre National d'hémodialyse de Donka (CNHD), au Centre d'Hémodialyse de l'Hôpital Amitié Sino-Guinéenne (HASGUI) et les intrants pour le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS) au compte du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique.

Mesdames et Messieurs,

Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique a sollicité et obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer, l'acquisition des intrants d'hémodialyse dans les Régions, au Centre National d'Hémodialyse de Donka (CNHD), au Centre d'Hémodialyse de l'Hôpital Amitié Sino-Guinéenne (HASGUI) et les intrants pour le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS) au compte du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique.

Dans le cadre de l'exécution dudit marché, sous financement du budget national de développement (BND), j'ai l'honneur de vous inviter à prendre part à un Appel d'Offres Restreint sous pli fermé, pour la fourniture des intrants d'hémodialyse dans les Régions, au Centre National d'Hémodialyse de Donka (CNHD), au Centre d'Hémodialyse de l'Hôpital Amitié Sino-Guinéenne (HASGUI) et les intrants pour le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS) au compte du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique.

Les candidats inscrits sur la liste restreinte ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot et ne peuvent bénéficier plus de deux (02) lots.

- Lot1 : Intrants d'Hémodialyse dans les Régions ;
- Lot2 : Intrants pour le Centre d'Hémodialyse de Donka (CNHD) ;
- Lot3 : Intrants pour le Centre d'Hémodialyse de l'Hôpital Amitié Sino-Guinéenne (HASGUI) ;
- Lot4 : Intrants pour le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS).

Le délai de livraison est de quatre-vingt-dix (90) jours dans les magasins des structures sanitaires bénéficiaires.



La présente lettre d'invitation a été adressée aux candidats inscrits sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

Le délai de livraison est de quatre-vingt-dix (90) jours dans les magasins des structures sanitaires bénéficiaires.

Les candidats inscrits sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

N°	ENTREPRISES/SOCIETES
1	SOGUIPREM Sarl
2	GUIBIOMED SARL
3	SOGUIMAP
4	MAISON DU MEDECIN ET DU PARAMEDICAL
5	PHARMACOM
6	AFRICA HEALTH CARE PHARMA SARL
7	GUINEE MEDICAL STORE
8	AFRICA MEDICAL SUPPLY SARL

La passation de marché sera conduite par voie d'Appel d'Offres Restreint tel que défini à l'article 28 du code des marchés publics.

Les candidats intéressés peuvent obtenir un jeu complet du dossier d'Appel d'Offres Restreint qui peut être retiré contre un reçu de paiement d'une somme forfaitaire non remboursable de trois millions (3 000 000 GNF) francs guinéens. Les paiements seront effectués à la Banque Centrale de la République de Guinée comme suit :

- ✓ 50% au compte N°41 110 71 « Receveur Central du Trésor »
- ✓ 30% au compte N°2011000407 de l'ARMP ouvert à la BCRG
- ✓ 20% au compte de l'Autorité contractante

Une redevance de régulation de **0,60%** du montant hors taxes du marché sera prise en charge par l'Attributaire de marché conformément aux dispositions de l'article 41 du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 07 Août 2020.

Les frais d'immatriculation du contrat de **0,3%** du montant hors taxes du marché à verser sur le compte de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP) conformément aux dispositions de l'arrêté A/2023/1015/MEF/CAB/SGG du 23 Mars 2023, portant attributions, organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics.

Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (4) exemplaires dont une (1) copie originale et trois (3) copies au Service Passation des Marchés Publics du Ministère de la santé et de l'Hygiène Publique, nouveau siège au 2^{ème} étage à gauche, commune de Kaloum au plus tard le ~~21/07/2026~~ **21/07/2026 à 10 heures 00 mn** et la séance d'ouverture des



PREMIERE
SIMANDOU
2040

KA 005, Almamyia à coté de la Présidence, commune de Kaioum
Conakry Guinée - PB: 2201 Tél : (+224) 628 90 41 65
Email : contact@menetfp.gov.gn Site Web: www.mepua.gov.gn

Guinée
www.guinee.gn

plis aura lieu à **10 heures 30 mn** le même jour dans la salle de conférence du Ministère de la Santé et de l'hygiène Publique.

Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission égale à **1,5%** du montant de l'offre pour chaque lot en francs guinéens pour chaque lot et demeurera valide pendant vingt-huit (28) jours après l'expiration de la durée de validité de l'offre de **120 jours**.

Les candidats resteront engagés par leurs offres pendant une période de **120 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence d'un représentant de la DGCOMP et des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis, les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Une version électronique de l'offre technique (scanné PDF) et financière (sous forma Excel et scanné PDF) sur clé USB (bordereau des prix unitaires).

Veuillez croire, **Mesdames et Messieurs**, en l'expression de mes salutations distinguées.



Madame Khaïté SALL